

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le dossier suivant a été présenté;

3A/2025/2962

**EXPLOITATION D'UN APPAREIL
DE LEVAGE MOBILE à EQUIPEMENT INTERCHANGEABLE**

STOLL HYDRAULICS Sàrl

Les avis concernant les demandes sont affichés sur place et aux lieux à ce destinés dans la commune de Bettembourg.

Période d'affichage : **6 octobre 2025 au 20 octobre 2025**

Fait à Bettembourg, le 30 septembre 2025

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

